

Image not found or type unknown



Est ce qu'un copropriétaire lésé doit payer les travaux ?

Par **Sophie**, le **12/01/2012 à 16:23**

Bonjour,
Pouvez-vous me dire si un copropriétaire lésé, par des travaux de copropriété dont il est la victime, doit régler les charges que son syndic lui réclame à ce sujet ? Merci

Par **Mike46**, le **28/01/2012 à 16:06**

Bonjour,
Il s'agit de quel type de travaux, et pourquoi vous en êtes victime ?
Merci pour vos précisions.
Cordialement,